

PARTIE VII.—AVIATION.

L'aviation civile a fait de grands progrès en 1928. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont étendu leur champ d'activité et les compagnies commerciales d'aviation ont augmenté en nombre. L'avion fournit un moyen facile et rapide d'informations exactes sur les conditions dans les endroits éloignés et inhabités qu'il permet d'atteindre facilement. Son usage dans les travaux de conservation des ressources naturelles augmente chaque année. Plusieurs parties du Canada possèdent actuellement le courrier et des lignes de transport aériens.

L'aviation civile au Canada est divisée en deux classes:—(1) opérations civiles pour le compte de différents départements et ministères sous les ordres du Directeur des opérations aériennes du gouvernement civil; (2) l'aviation commerciale sous la direction du Contrôleur de l'aviation civile, formant deux branches du ministère de la Défense Nationale.

Direction des opérations aériennes du gouvernement civil.—Cette branche fait la patrouille aérienne des forêts pour y découvrir les incendies et les supprimer, pour faire la photographie oblique et verticale des relevés, la pulvérisation aérienne des blés, le tracé des routes pour courriers aériens, l'observation des glaces dans le détroit d'Hudson, le transport, etc., au compte des différents ministères en diverses parties du pays. Des bases permanentes sont établies à High River, Alberta; Winnipeg, Man.; Ottawa, Ont.; et Dartmouth, N.-É. L'étendue de forêts patrouillées est de 57,752,085 acres. Les relevés photographiques de 1928 couvrent un total de 53,000 milles carrés et la durée des vols dans ces différentes opérations a été de 8,143 heures.

Opérations provinciales.—Le service aérien provincial d'Ontario possède 21 avions en activité pour la protection contre l'incendie, le transport, la photographie aérienne et les relevés topographiques dans le Nord Ontario, couvrant une étendue d'environ 800 milles de l'est à l'ouest et de 400 milles du nord au sud. Le Québec et la Colombie Britannique dépendent des compagnies commerciales pour leur service aérien.

Aviation commerciale.—En 1928, 55 compagnies commerciales de navigation aérienne opéraient au Canada. Leurs activités comprennent la patrouille des forêts contre l'incendie, le relevé des futaies, la photographie aérienne, le transport des voyageurs, les services de messagerie et du courrier, l'instruction, la publicité, les promenades, etc., en différentes parties du pays.

Un courrier régulier a été établi en janvier 1928. Le ministère des Postes a accordé des contrats à des compagnies commerciales couvrant les routes aériennes suivantes:— *Service d'hiver*: Leamington-Île-Pelée; Québec-Sept-Îles-Anticosti; Moncton-Îles de la Madeleine; *Service d'été*: Rimouski-Montréal-Ottawa; *Service annuel*: Montréal-Toronto; Montréal-Albany; Le Pas-Kississing; Lac du Bonnet-Bissett-Wadhope; Sioux Lookout-Red Lake. *Services expérimentaux*: Winnipeg-Regina-Calgary; Regina-Saskatoon-Edmonton; Montréal-St. John-Halifax. Au cours de l'année 300,000 livres de courriers postaux ont été transportées sans aucune perte ni aucun dommage. Des expérimentations sont en cours pour la création de routes Ottawa-Winnipeg et Toronto-Sudbury.

Afin de stimuler l'intérêt et la connaissance de l'aviation, le ministère de la Défense Nationale a gratifié de deux aéroplanes légers 16 clubs d'aviation dans les